



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 75066

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur l'attractivité et la compétitivité économique française. Déjà fortement ébranlé au cours des dernières années, le tissu industriel français est encore menacé de poursuivre son effondrement. C'est le cas dans de nombreux secteurs stratégiques et dans les principaux bassins de production. Si la fermeture des hauts fourneaux de Florange est encore présente dans les esprits et dans ceux de nos compatriotes, il nous faut aujourd'hui agir pour renforcer l'attractivité et la compétitivité des industries au cœur des territoires. L'industrie automobile n'échappe pas à cet enjeu, même si de premiers signaux positifs commencent à émerger sur ce marché. C'est pourquoi nos territoires doivent aujourd'hui répondre aux attentes des industriels et à l'intérêt des salariés. Des milliers d'emplois directs et indirects sont en jeu. C'est le cas par exemple en Lorraine, où le site PSA de Trémery est en compétition avec d'autres usines européennes pour accueillir une ligne de production de moteurs essence. Ces autres sites mettent en avant des arguments économiques forts et multiplient les sources d'attractivité pour le constructeur automobile. Aujourd'hui, tous les acteurs économiques ainsi que l'ensemble des collectivités sont mobilisés en Lorraine. L'enjeu n'est pas seulement local et régional : il est national, et dépasse le renouveau et l'avenir du tissu économique et industriel lorrain. C'est la capacité de notre pays à demeurer une terre d'innovation et de production qui est en jeu. Il n'y a pas d'autre choix que de relever ce défi économique et social. C'est pourquoi il lui demande quelles actions concrètes et quels mécanismes seront mis en œuvre par l'État pour soutenir la candidature lorraine pour l'attribution de cette nouvelle ligne de production de moteurs.

Texte de la réponse

Le dossier concernant la situation de l'usine de production de moteurs du groupe PSA Peugeot-Citroën située à Trémery en Moselle a trouvé une issue favorable : la direction de l'entreprise a pris la décision le 26 mars dernier d'affecter la production d'un nouveau moteur essence à son site lorrain, soit 200 000 unités à partir de 2018. Il importe de restaurer la compétitivité de l'industrie dans toutes ses composantes, notamment le coût du travail et le dialogue social. Les efforts des salariés et le sens des responsabilités des partenaires sociaux se sont traduits par l'accord de compétitivité conclu fin 2013 qui a pesé favorablement dans le choix de PSA. Les élus locaux se sont tous mobilisés ce qui montre qu'en Lorraine la « solidarité automobile » a de l'avenir. L'Etat a su s'engager aux côtés du groupe et de ses salariés au moment le plus critique à la fin de l'année 2013. Tout d'abord, en octroyant à la banque PSA Finance une garantie de 7 milliards d'euros. C'était une question de survie. Ensuite, en entrant au capital de PSA, au même niveau que Dongfeng Motors, nouveau partenaire industriel du groupe, pour donner de nouvelles perspectives au constructeur. Le Pacte de responsabilité et de solidarité mis en place par le gouvernement commence à porter ses fruits : l'heure de travail dans l'industrie est pour la première fois en dix ans moins chère en France qu'en Allemagne. Le CICE représente 3 milliards d'euros en 2015 pour l'industrie en France, et entre 300 et 500 M€ pour la Lorraine tous secteurs confondus.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75066

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [3 mars 2015](#), page 1432

Réponse publiée au JO le : [12 mai 2015](#), page 3605